

CONSEIL MUNICIPAL

SESSION DU 4 JUIN 2020

COMPTE RENDU

Le jeudi 4 juin deux mil vingt à 20h, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 29 mai 2020, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur CARADEC Jean-Louis, Maire.

Etaient présents tous les membres en exercice.
Mme Sylvia KIEFFER a été élue secrétaire de séance.

Présents : 15 - Procuration : 0 - Votants : 15

En préambule, Monsieur Jean-Louis CARADEC, maire, remercie les élus pour leur travail préparatoire à cette réunion de constitution des commissions municipales. L'ouverture de la plupart des commissions aux membres non élus doit permettre de rapprocher les citoyens de leurs représentants.

Les administrés qui ont postulé sont tous affectés aux commission en tant que membres non élus.

Monsieur Jean-Louis CARADEC, maire, demande à ajouter un point à l'ordre du jour, concernant l'appel à projet « Ecole numérique 2020 », dont l'accord doit parvenir à l'Inspection Académique avant le 15 juin.

**APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITÉ, APPROUVE L'AJOUT DE CE POINT A L'ORDRE DU JOUR**

1. CONSTITUTION DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET DE LEURS MEMBRES :

1.1. Monsieur Jean-Louis CARADEC, maire, présente les commissions dont il sera le Président :

1.1.1. COMMISSION DU PERSONNEL COMMUNAL CHARGÉE, EN LIEN AVEC LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE MAIRIE, DE :

- La gestion des recrutements,
- Le management du personnel communal,
- L'organisation de l'emploi du temps des agents
- Le lien avec le CDG,

Membres élus :

- Monsieur Jean-Louis CARADEC,

- Monsieur Christophe LE LOC'H
- Madame Sylvia KIEFFER,
- Madame Janic KEROUEDAN,
- Monsieur Pierre LE LOCH
- Madame Isabelle TANGUY
- Monsieur Didier ALLAIN

**APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE
ELIT LES MEMBRES DE LA COMMISSION DU PERSONNEL
COMMUNAL**

1.1.2 COMMISSION COMMUNICATION, CHARGEE DE :

- La rédaction du bulletin d'information communal, du site internet, de l'animation des réseaux sociaux,
- La création de réunions participatives, de débats thématiques
- Réflexion sur la création de Médiathèques de territoire
- Communiquer vers la population les Informations sur les aides et les services

Membres élus :

- Monsieur Jean-Louis CARADEC,
- Monsieur Christophe LE LOC'H
- Madame Janic KEROUEDAN,
- Madame Agnès LE GOUILL
- Madame Elodie GUENNEC
- Madame Sylvia KIEFFER
- Monsieur Philippe LE DIZES,

Membres non élus :

- Monsieur Romain CHAILLOU
- Madame Catherine LE GUEN

**APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE
ELIT LES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNICATION**

1.2. Madame Isabelle TANGUY, première adjointe au maire, présente les commissions du portefeuille « VIE SOCIALE ET DYNAMIQUES ASSOCIATIVES » dont elle sera la Vice-Présidente :

1.2.1 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, CHARGÉ DE :

- L'Accueil des nouveaux arrivants
- L'instauration des rencontres de quartiers,
- La mise en place des journées de la convivialité
- La promotion de la Mutuelle communale,
- L'organisation des rencontres des aînés à la salle communale
- L'organisation de la sortie annuelle et le colis de fin d'année pour les aînés

Membres élus :

- Monsieur Jean-Louis CARADEC
- Mme Isabelle TANGUY
- Mme Marjolaine ULLOIS-DOURTHE
- Monsieur Pierre LE LOCH,
- Monsieur Philippe LE DIZES, conseiller délégué
- Monsieur Michel LE FLOC'H
- Monsieur Guillaume FORT

Membres non élus :

- Mme Elise SAVINA
- Mme Kristelle MEVEL,
- Mme Catherine LE GUEN
- Madame Nelly CARADEC
- Madame Florence PICHAVANT
- Madame Marie-Hélène LE LOC'H

**APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL,
PAR 14 voix POUR, 1 ABSTENTION,
ELIT LES MEMBRES DU CCAS**

1.2.2 COMMISSION DYNAMIQUES ASSOCIATIVES, chargée :

- D'étudier la mise à disposition d'un local aux associations
- De favoriser les projets associatifs
- De soutenir l'organisation de manifestations
- D'instaurer une journée des bénévoles

Membres élus:

- Monsieur Jean-Louis CARADEC
- Madame Isabelle TANGUY
- Monsieur Philippe Le DIZES, conseiller délégué
- Madame Janic KEROUEDAN,
- Monsieur Christophe LE LOC'H
- Madame Elodie GUENNEC

Membres non élus:

- Monsieur Cédric FORT
- Monsieur Thomas ULLOIS
- Mme et Messieurs les Présidents d'associations Peumeritoises

**Après avoir délibéré, le conseil municipal,
par POUR, VOIX CONTRE, A L'UNANIMITÉ
Elit la mise en place de la sous-commission Dynamiques Associatives**

1.2.3 COMMISSION CULTURE ET PATRIMOINE, chargée de :

- Proposer des initiatives dans le domaine culturel
- Gérer les circuits de randonnées

Membres élus :

- Monsieur Jean-Louis CARADEC
- Madame Isabelle TANGUY
- Monsieur Philippe LE DIZES, conseiller délégué
- Madame Agnès LE GOUILL
- Madame Janic KEROUEDAN,
- Monsieur Pierre LE LOCH
- Monsieur Gwénaél LE LOC'H
- Monsieur Guillaume FORT

Membres non élus :

- Madame Nadia LE LOCH
- Madame Thérèse AGOSSOU SAMBOU
- Madame Isabelle KERSAUDY
- Monsieur Richard GUILCHER
- Madame PIRA Janine
- Madame Sabine PLOUZENNEC

**Après avoir délibéré, le conseil municipal,
A L'UNANIMITÉ
Elit les membres de la sous-commission Culture et Patrimoine**

1.3 Monsieur Christophe LE LOC'H, deuxième adjoint au maire, présente la commission dont il sera le Vice-Président :

COMMISSION « FINANCES ET PROSPECTIVES », CHARGÉE DE :

- Prioriser et hiérarchiser les projets
- Vérifier les comptes communaux et réaliser les propositions de budgets
- Procéder à la recherche de financements afin de cofinancer les projets
- Placer chaque projet dans une réflexion à moyen et long terme

Membres élus :

- Monsieur Jean-Louis CARADEC
- Monsieur Christophe LE LOC'H
- Madame Elodie GUENNEC
- Madame Sylvia KIEFFER
- Monsieur Pierre LE LOCH
- Monsieur Michel LE FLOC'H

Membres non élus :

- Monsieur Cédric FORT
- Mme Catherine LE GUEN

- Monsieur Guillaume BRILLANT

**APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE
ELIT LES MEMBRES DE LA COMMISSION FINANCES ET PROSPECTIVES**

1.4 Madame Marjolaine ULLOIS DOURTHE, troisième adjointe au maire, présente les commissions du portefeuille « JEUNESSE ET EDUCATION » dont elle sera la Vice-Présidente :

1.4.1 Commission Vie scolaire, chargée :

- De la gestion des affaires scolaires : Cantine, garderie, rythmes scolaires
- Des partenariats avec les institutions éducatives : DDCS, PMI, CAF, ...
- De proposer le renouvellement des aires de jeux

Membres élus :

- Monsieur Jean-Louis CARADEC
- Madame Marjolaine ULLOIS-DOURTHE
- Madame Janic KEROUEDAN, conseillère déléguée
- Madame Isabelle TANGUY
- Monsieur Guillaume FORT
- Monsieur Frédéric QUINQUIS
- Monsieur Didier ALLAIN

Membres non élus :

- Madame Catherine LE GUEN
- Madame Camille KEROUEDAN

1.4.2 Commission Jeunesse, chargée :

- D'impliquer les jeunes dans la gestion de leur espace
- De travailler avec les partenaires sur la mobilité

Membres élus :

- Monsieur Jean-Louis CARADEC
- Madame Janic KEROUEDAN, conseillère déléguée
- Madame Marjolaine ULLOIS-DOURTHE
- Madame Isabelle TANGUY
- Monsieur Guillaume FORT

Membres non élus :

- Madame Catherine LE GUEN
- Monsieur Cédric FORT

- Madame Nadia LE LOCH
- Madame Thérèse AGOSSOU SAMBOU
-

1.4.3 Commission Jumelage et Langue Bretonne, chargée :

- D'initier un jumelage avec une commune celtique
- D'entretenir et de renforcer le lien avec la langue et la culture bretonne

Membres élus :

- Monsieur Jean-Louis CARADEC
- Madame Janic KEROUEDAN, conseillère déléguée
- Madame Marjolaine ULLOIS-DOURTHE
- Madame Isabelle TANGUY
- Madame Agnès LE GOUILL
- Monsieur Pierre LE LOCH
- Monsieur Gwénaél LE LOC'H

Membres non élus :

- Madame Nadia LE LOCH
- Madame Thérèse AGOSSOU SAMBOU
- Madame Kristelle MEVEL
- Monsieur Pierre LE DREZEN
- Madame Marianne BRILLANT

1.5 Monsieur Pierre LE LOC'H, quatrième adjoint au maire, présente les commissions du portefeuille « ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE, AFFAIRES TECHNIQUES ET TRAVAUX » dont il sera le Vice-Président :

1.5.1 COMMISSION VOIRIE ET BATIMENTS COMMUNAUX, CHARGÉE :

- Du suivi des travaux communaux et communautaires
- De l'entretien des chemins de remembrement
- De la Sécurisation de la circulation
- De l'embellissement du bourg et des hameaux
- De la création des cheminements doux dans le bourg et les hameaux
- De la rénovation des trottoirs du bourg
- De la rénovation de la salle polyvalente

Membres élus :

- Monsieur Jean-Louis CARADEC
- Monsieur Pierre LE LOCH
- Monsieur Gwénaél LE LOC'H, conseiller délégué
- Monsieur Frédéric QUINQUIS
- Monsieur Michel LE FLOC'H
- Monsieur Christophe LE LOC'H

Membres non élus :

- Madame Nadia LE LOCH
- M. Jean-Yves LE GUEN
- Monsieur Thomas ULLOIS
- Madame Camille KEROUEDAN
- Madame Nathalie BOURDON

**APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE
ELIT LES MEMBRES DE LA COMMISSION
« VOIRIE ET BATIMENTS COMMUNAUX »**

1.4.2 COMMISSION « ESPACES VERTS CHARGEE DE :

- L'embellissement du bourg et des hameaux
- L'entretien des dépendances vertes
- La création de jardins associatifs
- La sensibilisation au tri sélectif des déchets, au compostage

Membres élus :

- Monsieur Pierre LE LOCH
- Monsieur Gwénaél LE LOC'H, conseiller délégué
- Madame Agnès LE GOUILL
- Madame Sylvia KIEFFER
- Monsieur Didier ALLAIN
- Monsieur Guillaume FORT

Membres non élus :

- Monsieur Didier MELENNEC
- Madame Camille KEROUEDAN
- Monsieur Julian JEGOU

1.6 COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'élection des membres de la Commission d'Appels d'Offres :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Jean-Louis CARADEC	Monsieur Gwénaél LE LOC'H
Monsieur Pierre LE LOCH	Madame Elodie GUENNEC
Monsieur Christophe LE LOC'H	Monsieur Guillaume FORT

**APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE
élit les membres de la Commission d'Appel d'Offres**

1.7 COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES :

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'élection des membres de la Commission de contrôle des listes électorales :

Membres élus :

- Monsieur Frédéric QUINQUIS
- Monsieur Michel LE FLOC'H

Membres non élus :

- Monsieur Marcel PALUD
- Monsieur Julian JEGOU

**APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE
ELIT LES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES
ELECTORALES**

2 NOMINATION DES DÉLÉGUÉS AUX ORGANISMES EXTÉRIEURS :

2.1 Correspondante Bibliothèque :

- Madame Marjolaine DOURTHE

2.2 Correspondante à la langue Bretonne :

- Madame Janic KEROUEDAN

2.3 Délégués au SDEF : Syndicat Départemental d'Electrification :

Titulaires :

- Monsieur Pierre LE LOCH
- Monsieur Gwénaél LE LOC'H

Suppléants :

- Monsieur Michel LE FLOC'H
- Monsieur Guillaume FORT

2.4 Délégué Sécurité routière :

- Monsieur Philippe LE DIZES
- Monsieur Pierre LE LOCH

2.5 Correspondant Défense :

- Monsieur Guillaume FORT

2.6 Déléguée au CNAS, Centre national d'action sociale des personnels :

- Madame Sylvia KIEFFER

**APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITE
élit les membres délégués aux organismes extérieurs**

3 HORAIRES DE PERMANENCES DES ÉLUS :

Elus	Fonctions	Jours des permanences	Horaires	Observations
Jean-Louis CARADEC	Maire	Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi	10h-12h	Sur rendez-vous
Isabelle TANGUY	Adjointe affaires sociales et associations	Samedi	10h-12h	Sur rendez-vous
Christophe LE LOC'H	Adjoint aux finances	Samedi	8h30-10h30	Sur rendez-vous
Marjolaine ULLOIS DOURTHE	Adjointe à l'Education et à la jeunesse	Samedi	10h-12h	Sur rendez-vous
Pierre LE LOCH	Adjoint aux Travaux et Espaces verts	Mardi	14h-16h	Sur rendez-vous

4 CONVENTION DE DIRECTION DE L'ALSH « ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT » :

Monsieur le Maire donne lecture de la proposition de convention établie par l'ULAMIR Centre Social du Goyen et propose au conseil municipal de d'adopter la convention de direction ALSH qui permettra à la commune de garantir la qualité des prestations de notre structure d'accueil Petite enfance et Enfance. Cette convention ouvre droit aux aides de l'Etat et de la CAF dans le cadre de la garderie périscolaire et des activités TAP (temps d'activités périscolaires)

Base de 2h / semaine x 45€

**APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL,
A L'UNANIMITÉ
Adopte la convention de direction de l'ALSH avec l'ULAMIR du Goyen**

5 CANDIDATURE A L'APPEL A PROJET ÉCOLES NUMÉRIQUES 2020 :

Madame Marjolaine ULLOIS DOURTHE, adjointe aux affaires scolaires, présente aux élus le dossier de demande de subvention (50%) élaboré par l'équipe enseignante dans le cadre de l'appel à Projet Ecoles Numériques 2020, et propose au conseil municipal de d'approuver la candidature de la commune de Peumerit.

NATURE ET OBJECTIFS de l'engagement de l'école dans le projet :

Diagnostic partagé par l'équipe éducative et la collectivité territoriale

L'école possède déjà : - 12 ordinateurs portables "élèves", - 1 ordinateur fixe, - 3 ordinateurs portables "enseignants", - 2 TBI.

Ce matériel permet l'utilisation de logiciels, des travaux de groupes, une différenciation, une mise en place d'ateliers dans des classes multiniveaux. Le matériel est ancien (7 ans), et certains ordinateurs portables tombent en panne. Le matériel nécessite d'être changé et complété pour une utilisation inter-cycles (par exemple, les ordinateurs portables sont peu utilisés par les maternelles et beaucoup utilisés en cycle 3 en production d'écrits).

L'acquisition de tablettes permettrait d'offrir de nouvelles possibilités pour tous les cycles. Les TBI fonctionnent encore. Une dalle numérique permettrait d'équiper toutes les classes.

1. Descriptif du projet pédagogique ou éducatif innovant porté par l'équipe pédagogique ou éducative :

Ce nouveau matériel permettrait travailler les compétences du CRCN avec les élèves et de leur faire acquérir celles-ci. En effet, dans l'état actuel du parc informatique de l'école, des projets multimédias ne peuvent être réalisés.

Nous pourrions alors :

- travailler les compétences numériques, codage, robotique,...
- réaliser des projets "informatiques" inter-cycles.
- gérer les groupes multi-niveaux et individualiser les parcours.
- "faire vivre" le blog de l'école par des réalisations d'élèves.
- développer l'autonomie des élèves dans l'utilisation de ressources pour les apprentissages.

La dalle numérique permettrait de projeter des ressources et de travailler l'interactivité avec les élèves, mais aussi d'utiliser des logiciels de géométrie dynamique, visites virtuelles de musées, ...

2. Description des relations entre les cycles dans le cadre de la continuité des apprentissages :

- Utilisation du matériel numérique dans la continuité des apprentissages (tablettes dès la maternelle)
- Réalisation de projets inter-niveaux (exemple: production d'écrit, journal,...)
- Réalisation de projets inter-degré en lien avec le collège de secteur.

3. Objectifs :

Objectif 1

Favoriser l'acquisition des fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui) et l'individualisation de la pédagogie.

Objectif 2

Favoriser l'acquisition par les élèves d'une culture et des compétences numériques.

Objectif 3

Mettre en réseau les écoles entre elles et avec le collège du territoire.

Autre objectif

FINANCEMENT

Nature	Détail des éléments demandés	Coût de l'action école *	dont subvention de l'État demandée **
Équipements numériques de la classe	<ul style="list-style-type: none"> - 1 dalle tactile - 3 ordinateurs portables - 2 MiraCast - 2 visualiseurs <ul style="list-style-type: none"> - 2 robots - 1 pied support tablette - 1 microscope TTS 	7220	3610
Équipement des élèves avec solution « classe mobile »	<ul style="list-style-type: none"> - 13 tablettes - 1 tablette lite - 2 Hubs de charge - 6 casques 	4540	2270
Équipements numériques de l'école			
Services numériques permettant les échanges entre les enseignants, élèves et parents			
Services nécessaires au déploiement des usages numériques en classe			
Dépenses d'ingénierie et d'accompagnement à la mise en place du projet	<ul style="list-style-type: none"> - préparation et installation des tablettes, des ordinateurs portables, de la dalle numérique 	1000	500
	Total	12760	6380 (Plafonnée à 7000€)

* coût total minimum de 3000€ - ** dépenses d'ingénierie ne peuvent dépasser 20% du total – La subvention de l'État peut être sollicitée à 50% pour tout ou partie des dépenses et est plafonnée à 7000€ par action école

Quantité par grandes familles des équipements prévus toutes natures confondues

Type	Quantité		Quantité
Ordinateur	3	Jeu et activité	
Tablette	14	Service (ENT, ...)	
Matériel de projection	1	Infrastructures réseaux (WiFi, ...)	
Robotique	2	Autres (préciser)	

Élargissement de l'appel à projet "Écoles numériques innovantes et ruralité" (ENIR) à travers l'appel à projets "Label Écoles numériques 2020"

En concertation avec le comité des partenaires, le cahier des charges d'ENIR a été modifié et l'AAP rebaptisé "Label Écoles numériques 2020". Il introduit l'idée de pouvoir solliciter une labellisation à partir « d'un socle numérique de base » (pour faire suite au rapport de la Cour des comptes) tout en redéfinissant les critères en particulier sur le nombre d'habitants (maximum 3 500 habitants). Publié en janvier 2020, les dossiers de candidatures sont attendus pour le 15 septembre 2020 - la date initialement prévue était le 15 juin 2020 - avec une publication des résultats prévue pour novembre 2020. (<https://www.education.gouv.fr>)

**APRES AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL,
par 13 voix POUR, 2 ABSTENTIONS,
AUTORISE LE MAIRE A SOUMETTRE LA CANDIDATURE DE LA COMMUNE
A L'APPEL A PROJET ECOLES NUMERIQUES 2020**

6 QUESTION DIVERSES

6.1 AGENDA :

- Rencontre élus/personnel communal : Vendredi 3 juillet, 19h, salle polyvalente
- Distribution des masques à la population : samedi 13 juin, de 10h à midi, plateau scolaire
- Réunion des commissions

Le maire,